Corrigés des exercices : Un tournant social, politique et culturel : la France de 1974 à 1988 (terminale) à télécharger en PDF

Corrigé des exercices – Terminale

Voici les corrigés des exercices d'histoire de terminale sur « Un tournant social, politique et culturel : la France de 1974 à 1988 ». Chaque réponse est rédigée et expliquée, afin que tu comprennes la méthode et pas seulement le résultat. Cherche d'abord seul les exercices du chapitre, puis compare tes réponses.

Exercice 1 : Définir les notions clés

1. L'alternance est le passage du pouvoir à l'adversaire politique après une élection. La cohabitation est la situation où le président et la majorité de l'Assemblée nationale appartiennent à des camps opposés. La nationalisation est le transfert à l'État de la propriété d'une entreprise privée. La décentralisation est le transfert de compétences de l'État à des collectivités locales dotées d'élus.

Est chômeur au sens du BIT toute personne sans emploi, disponible et qui en cherche un activement. L'IVG est l'interruption volontaire de grossesse décidée par la femme dans un cadre légal. 2. La décentralisation donne le pouvoir de décider à des élus locaux, alors que la déconcentration confie la décision à des agents de l'État installés dans les territoires, comme les préfets.

Exercice 2 : Ordonner les événements

(e) 19 mai 1974 ; (b) 17 janvier 1975 ; (c) 10 mai 1981 ; (f) 9 octobre 1981 ; (a) 2 mars 1982 ; (i) mars 1983 ; (d) 15 octobre-3 décembre 1983 ; (h) 16 mars 1986 ; (g) 8 mai 1988.

Exercice 3 : Durées et repères

1. Sept ans. 2. Six ans et neuf mois. 3. Deux ans et deux mois environ. 4. Au XXème siècle ; l'alternance a lieu dans les années 1980.

Exercice 4 : Les régions et leurs chefs-lieux

1. 1 : Alsace (Strasbourg) ; 2 : Aquitaine (Bordeaux) ; 6 : Bretagne (Rennes) ; 12 : Languedoc-Roussillon (Montpellier) ; 14 : Lorraine (Metz) ; 16 : Nord-Pas-de-Calais (Lille) ; 17 : Pays de la Loire (Nantes) ; 20 : Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) ; 21 : Rhône-Alpes

(Lyon) ; 22 : Île-de-France (Paris). 2. Le Nord-Pas-de-Calais touche la Belgique. Le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées touchent l'Espagne. 3. Vingt-deux régions.

Exercice 5 : Lire la carte de la décentralisation

1. L'Alsace est la plus petite (deux départements) ; Midi-Pyrénées est la plus étendue (huit départements). 2. Beaucoup de régions correspondent à des ensembles historiques ou géographiques : la Bretagne, l'Alsace, la Corse ou le Nord-Pas-de-Calais. D'autres sont des regroupements de départements, comme le Centre ou le Poitou-Charentes. 3. Le conseil régional, élu au suffrage universel direct en mars 1986, décide d'une partie de l'aménagement du territoire, des lycées et de la formation professionnelle. L'État partage donc son pouvoir avec des élus locaux et conserve surtout ses missions de souveraineté.

Exercice 6 : Simone Veil à la tribune

1. Le document est un extrait du discours prononcé par Simone Veil, ministre de la Santé, devant l'Assemblée nationale le 26 novembre 1974, pour défendre le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse. 2. « L'avortement doit rester l'exception, l'ultime recours pour des situations sans issue. » 3. Elle rappelle que l'Assemblée est presque exclusivement masculine alors que le sujet touche d'abord les femmes : elle parle en femme, à des hommes qui votent la loi. 4. Elle veut dire que les femmes confrontées à cette situation vivent un drame et que, pour comprendre, il faut les entendre au lieu de les juger : aucune ne recourt à l'avortement par légèreté.

Exercice 7 : Badinter et la peine de mort

1. Extrait du discours du garde des Sceaux Robert Badinter devant l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981, la veille du vote sur l'abolition de la peine de mort. 2. L'argument de la faillibilité : aucune justice humaine n'est infaillible et aucun homme n'est totalement responsable. La peine de mort est donc « moralement inacceptable ». 3. « Exécutions furtives, à l'aube, sous le dais noir, dans les prisons » : il dénonce une justice qui tue en secret, honteuse d'elle-même. 4. Il annonce que la France cesse d'exécuter des condamnés et qu'une longue histoire de condamnations à mort et d'exécutions est terminée.

Exercice 8 : La loi du 9 octobre 1981

1. Le document est un extrait de la loi n° 81-908 du 9 octobre 1981, promulguée par le président Mitterrand après le vote du Parlement. 2. Il décide que la peine de mort est abolie. 3. Par la réclusion criminelle ou la détention criminelle à perpétuité, selon la nature du crime. 4. Parce qu'elle pose un principe simple (l'abolition) et prévoit seulement les adaptations nécessaires : les autres articles modifient les codes pénal et militaire.

Exercice 9 : Deux réformes de société

1. Doc. 1 : discours de la ministre de la Santé Simone Veil à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1974, sous la présidence de Giscard d'Estaing. Doc. 2 : discours du garde des Sceaux Robert Badinter à l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981, sous la présidence de Mitterrand. 2. L'interruption volontaire de grossesse dans le premier. L'abolition de la peine de mort dans le second. 3. Veil part d'une situation de fait (les avortements clandestins) et plaide pour un encadrement qui limite le drame.

Elle parle avec prudence (« l'exception », « un drame »). Badinter part d'un principe moral et juridique (la justice faillible ne peut pas tuer) et s'adresse à la conscience des députés avec des images fortes. 4. La loi Veil est soutenue par la gauche et une partie de la droite, sous un président de droite. L'abolition est portée par la gauche arrivée au pouvoir en 1981. Mais les deux réformes répondent à une évolution des mœurs : les femmes réclament le contrôle de leur corps, et l'opinion accepte peu à peu que la justice ne tue plus.

Exercice 10 : « Quarante-quatre ministres de la culture »

1. Extrait du discours du ministre de la Culture Jack Lang, prononcé devant l'Assemblée nationale le 17 novembre 1981, lors du vote du budget de la culture. 2. Il veut dire que chaque membre du gouvernement, et pas seulement lui, doit contribuer à la culture par sa politique. 3. L'abolition de la peine de mort, la réduction du temps de travail, le respect des pays du tiers-monde, la reconnaissance des droits des travailleurs, l'affirmation des droits de la femme. 4. Une conception large : la culture est liée à toute la vie sociale et au progrès des droits. Elle n'est pas réservée à une élite.

Exercice 11 : Les nationalisations devant le Conseil constitutionnel

1. Le document est un extrait d'une décision du Conseil constitutionnel, rendue le 16 janvier 1982, sur la loi de nationalisation votée par la majorité de gauche. 2. Pour donner à l'État les moyens de faire face à la crise économique, de promouvoir la croissance et de combattre le chômage. 3. Il ne contrôle que l'« erreur manifeste » : l'appréciation du législateur sur la nécessité des nationalisations ne peut être récusée sans erreur évidente. 4. Les parlementaires de l'opposition peuvent saisir le Conseil avant la promulgation d'une loi : il devient un arbitre qui garantit les droits (propriété, indemnisation) même contre une large majorité.

Exercice 12 : La libre administration des collectivités

1. Extrait de la décision du Conseil constitutionnel du 25 février 1982 sur la loi Defferre. 2. Elle garantit aux collectivités le droit de « s'administrer librement par des conseils élus ». 3. La loi doit respecter les prérogatives de l'État : le contrôle du préfet sur la légalité des actes locaux ne peut être ni restreint ni privé d'effet. 4. Parce que l'État garde ses prérogatives

(lois, justice, défense, contrôle de légalité) et que la République reste unitaire : les collectivités administrent librement leurs affaires, mais ne font pas leurs propres lois.

Exercice 13 : État et économie en 1982 : deux décisions

1. Deux extraits de décisions du Conseil constitutionnel rendues à six semaines d'intervalle, en 1982, sur deux lois de la majorité de gauche. 2. Dans les deux cas, le Conseil est saisi par l'opposition et vérifie la conformité d'une loi à la Constitution. Il valide l'essentiel des textes mais en censure des dispositions. 3. Avec les nationalisations, l'État étend son rôle économique et son contrôle sur les entreprises.

Avec la décentralisation, il partage des pouvoirs avec les collectivités mais conserve ses prérogatives de contrôle. 4. La gauche veut à la fois plus d'État dans l'économie et plus de libertés locales : l'ensemble des lois de 1981-1982 vise à « changer la vie » en réduisant les inégalités sociales et la distance entre les citoyens et le pouvoir.

Exercice 14 : Giscard d'Estaing à l'Élysée

1. Photographie du président Valéry Giscard d'Estaing, prise le 9 décembre 1974 dans la cour du palais de l'Élysée, à l'ouverture du sommet de Paris des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté européenne. 2. Au premier plan, le président descend d'une grande voiture noire, aidé d'un huissier en habit. À l'arrière-plan, la façade du palais et ses fenêtres cintrées. 3. Un homme jeune, souriant, qui se déplace sans protocole excessif. 4. La crise de l'énergie provoquée par le premier choc pétrolier.

Exercice 15 : Simone Veil en 1984

1. Portrait photographique de Simone Veil, pris le 23 juin 1984 aux Pays-Bas par Rob Croes pour l'agence Anefo (Archives nationales néerlandaises). 2. Un visage calme, au regard posé, les cheveux relevés, un foulard noué autour du cou, sur un fond neutre. 3. Il s'agit d'un portrait d'agence de presse, destiné à illustrer un article sur une personne connue, avec une légende. 4. Ministre de la Santé (1974-1979) qui a fait voter la loi sur l'IVG. Présidente du Parlement européen (1979-1982).

Exercice 16 : François Mitterrand en 1981

1. Portrait de François Mitterrand, président de la République élu le 10 mai 1981, photographie de Philippe Roos. 2. Gros plan sur le visage et les épaules, le regard est levé et tourné vers le côté, le visage est sérieux. Au fond, des silhouettes de spectateurs. 3. Un homme grave, réfléchi, qui incarne l'autorité de l'État. 4. 1981 est l'année de la première alternance sous la Vème République : victoire de la gauche à la présidentielle puis aux législatives.

Exercice 17 : Badinter et les magistrats

1. Photographie de 1982 montrant Robert Badinter, garde des Sceaux, aux côtés de Jean-Jacques Gomez, président de l'Union syndicale des magistrats. 2. Deux hommes assis derrière une table et un micro. L'un, à gauche, parle, l'autre, à droite, se tient les mains jointes devant le visage. Le décor est une salle de boiseries. 3. Le garde des Sceaux est le ministre de la Justice : il dialogue avec les magistrats et les professionnels de la justice. 4. L'abolition de la peine de mort (1981).

Exercice 18 : L'emblème de SOS Racisme

1. Photographie prise en 2014 d'épinglettes de l'association SOS Racisme, objets des années 1980. 2. Une petite main ouverte, noire, cerclée de métal doré, et un modèle plus grand vu de dos, avec une épingle de sûreté : un objet à mi-chemin entre le badge et le pin's. 3. Le mot « pote » signifie ami : le slogan appelle à défendre les jeunes immigrés ou enfants d'immigrés contre le racisme comme on défend un camarade. La main ouverte est un geste d'arrêt et de protection. 4. Le slogan est simple, l'association organise des concerts et le badge se porte facilement. L'antiracisme fait écho à la montée du Front national et aux crimes racistes de l'époque.

Exercice 19 : Le Minitel

1. Photographie d'un Minitel 1, terminal de la télématique construit en 1982. 2. Un petit écran de moniteur au-dessus d'un clavier de lettres (disposition AZERTY), avec des touches de fonction à droite (envoi) et une barre d'espace. Le boîtier est en plastique beige. 3. À consulter l'annuaire électronique, à acheter ou réserver à distance et à échanger des messages, par la ligne téléphonique. 4. Comme un ordinateur ou un téléphone, il permet d'accéder à des services en ligne, mais il est lent, sans image couleur et dépend de la ligne téléphonique. Il préfigure les usages d'Internet.

Exercice 20 : Chirac, Premier ministre de la cohabitation

1. Photographie de Jacques Chirac, Premier ministre depuis mars 1986, prise lors du sommet européen de La Haye le 26 juin 1986 par Bart Molendijk (Anefo, Archives nationales néerlandaises). 2. Un homme souriant au premier plan, penché vers l'objectif, en costume sombre à fines rayures, cravate et chemise claire. 3. En cohabitation, le Premier ministre dirige le gouvernement et participe aux grands rendez-vous internationaux avec le président. 4. La cohabitation est la situation où le président et la majorité de l'Assemblée sont de bords opposés. La première dure de mars 1986 à mai 1988.

Exercice 21 : Le chômage de 1975 à 1988

1. Graphique en barres du taux de chômage au sens du BIT en France, de 1975 à 1988, d'après l'Insee. 2. 3,6 % en 1975, 6,6 % en 1981, 9,2 % en 1987 (le plus haut). 3. Les années 1981 (arrivée de la gauche au pouvoir) et 1986 (début de la cohabitation). 4. 8,9 − 3,6 = 5,3 points. 5. Malgré la relance de 1981-1982 puis la rigueur à partir de 1983, le chômage continue de monter jusqu'en 1985 : ni la gauche ni la droite ne parviennent à l'enrayer, et il devient un problème structurel.

Exercice 22 : Mener l'enquête : la marche pour l'égalité

Réponses attendues. 1. De jeunes des Minguettes (Vénissieux, près de Lyon), dont Toumi Djaïdja, blessé par un policier en 1983, avec l'appui d'associations et de religieux, pour dénoncer le racisme et les violences. 2. Le 15 octobre 1983, à Marseille. 3. Le 3 décembre 1983, à Paris, où des dizaines de milliers de personnes défilent. 4. Une délégation est reçue à l'Élysée par François Mitterrand. 5. La loi du 17 juillet 1984 qui crée la carte de séjour de dix ans. 6. « Beur » désigne en verlan les jeunes Français d'origine maghrébine. Les participants voulaient parler d'égalité pour tous et refusent d'être enfermés dans une étiquette.

Exercice 23 : Paragraphe argumenté : un tournant social, politique et culturel

Réformes : loi Veil (1975), abolition de la peine de mort (1981), décentralisation (1982). Paragraphe modèle : Alors que le chômage passe de 3,6 % de la population active en 1975 à près de 9 % en 1988, la France connaît de profondes réformes des droits et des libertés. Sous Giscard d'Estaing, la majorité à 18 ans, le divorce par consentement mutuel et surtout la loi Veil de 1975, qui dépénalise l'IVG, transforment la condition des femmes. Après l'alternance de 1981, la gauche supprime la peine de mort grâce à Robert Badinter, dépénalise l'homosexualité et met fin au monopole d'État sur la radio.

La loi Defferre de 1982 réorganise le pouvoir en donnant des compétences aux communes, aux départements et aux régions. La culture change elle aussi avec l'action de Jack Lang. Ces réformes sont voulues par des majorités opposées, mais elles montrent que la crise n'empêche pas une évolution profonde de la société et des institutions. Toutefois, elles ne résolvent pas le problème de l'emploi, qui devient la préoccupation majeure des Français.

Exercice 24 : Vrai ou faux ? Justifie

(1) Vrai : 19 mai 1974, 50,8 % des voix. (2) Faux : la loi Veil est de janvier 1975 ; 1981 est la date de l'abolition. (3) Vrai. (4) Faux : la loi Defferre est du 2 mars 1982 ; 1986 est la date des premières élections régionales. (5) Vrai : la décision du 16 janvier 1982 valide le principe tout en censurant des dispositions sur l'indemnisation. (6) Faux : elle commence en mars 1986. (7) Vrai : 8 mai 1988, face à Chirac.

Exercice 25 : Causes et conséquences du tournant de la rigueur

1. Le déficit du commerce extérieur et la faiblesse du franc, qui obligent à dévaluer plusieurs fois (octobre 1981, juin 1982, mars 1983). L'inflation plus forte que chez les voisins. 2. La maîtrise des salaires et des dépenses publiques. Le maintien du franc dans le Système monétaire européen. 3. Le chômage continue de monter. Le départ des communistes du gouvernement en 1984 et la déception d'une partie de l'électorat de gauche. 4. Parce que le gouvernement abandonne la relance et la volonté de rupture économique de 1981 pour une politique de lutte contre l'inflation, plus proche de celle des voisins européens.

Exercice 26 : Qui est-ce ?

Veil – (c) ; Badinter – (f) ; Lang – (d) ; Defferre – (g) ; Auroux – (b) ; Mauroy – (a) ; Chirac – (e) ; Rocard – (h).

Exercice 27 : Je vérifie mes connaissances

1. Dix-huit ans. 2. Le Conseil constitutionnel (décision du 15 janvier 1975). 3. Soixante ans. 4. Le commissaire de la République (préfet de nouveau en 1988). 5. 1986. 6. Le Minitel.